

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Bron (69500)

Réponses de Jérémie Bréaud, au nom de la liste « Bron 2020, Protéger et Respirer »

— le 10/02/2020 à 18:05 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

A Bron de plus en plus de personnes utilisent le vélo pour leurs déplacements quotidiens

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- *Ce comité vélo comprendra au moins un conseiller municipal de la majorité*
- *Il se réunira au minimum 2 fois par an avec les associations locales concernées*
- *Le Plan Vélo sera doté d'un budget annuel de 600 000 euros minimum lui sera consacré, correspondant à 15 euros par habitant et par an, budget cumulé Métropole / commune - Ce Plan Vélo pourra s'inscrire dans un plan plus large "accessibilité et mobilités actives"*

Oui, à une nuance près, le montant du budget annuel.

600 000€ / an sur 6 ans, je demanderai au service "finances" de la Ville une étude pour valider.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Oui !

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Au sein des centres sociaux et avec l'aide des associations, aider financièrement à la formation de personnes capables d'apprendre aux enfants comme aux adultes à se déplacer en sécurité à vélo sur la voie publique

Oui !

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Intégrer et promouvoir le Réseau Express Vélo (REV)

Le Réseau Express Vélo (REV) permettra de relier les communes de la métropole de Lyon entre elles, mais aussi de résorber les coupures urbaines. Le REV sera composé d'axes lisibles, confortables, sécurisants et continus. Il sera d'une largeur suffisante (d'une largeur supérieure à 3,5 mètres) afin d'assurer le confort et la sécurité des cyclistes. Ce réseau cyclable à haut niveau de services répondra à des normes de tracé adaptées à sa vocation structurante. Conformément aux recommandations du Cerema (dont la direction Centre-Est est à Bron) il bénéficiera d'une priorité aux intersections pour être attractif et efficace. Outil d'intermodalité, le REV desservira le plus grand nombre de gares, haltes et stations des réseaux TER et TCL pour favoriser le rabattement à vélo sur les réseaux ferrés et métro et renforcer la complémentarité transports publics + vélo.

Intégrer et promouvoir le Réseau Express Vélo (REV)

Le Réseau Express Vélo (REV) permettra de relier les communes de la métropole de Lyon entre elles, mais aussi de résorber les coupures urbaines. Le REV sera composé d'axes lisibles, confortables, sécurisants et continus. Il sera d'une largeur suffisante (d'une largeur supérieure à 3,5 mètres) afin d'assurer le confort et la sécurité des cyclistes. Ce réseau cyclable à haut niveau de services répondra à des normes de tracé adaptées à sa vocation structurante. Conformément aux recommandations du Cerema (dont la direction Centre-Est est à Bron) il bénéficiera d'une priorité aux intersections pour être attractif et efficace. Outil d'intermodalité, le REV desservira le plus grand nombre de gares, haltes et stations des réseaux TER et TCL pour favoriser le rabattement à vélo sur les réseaux ferrés et métro et renforcer la complémentarité transports publics + vélo.

Oui, c'est du bon sens !

A l'heure de la Métropole, il faut résonner global et favoriser l'interaction avec les villes voisines.

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- Aménagement du Carrefour de la Boutasse et des pistes cyclables qui y arrivent

C'est est un axe important de circulation pour les cyclistes, avec près de 1000 personnes par jour ouvrés.

- Désenclavement du quartier de Genets :

Aménagement du carrefour Route de Genas et boulevard périphérique

Aménagement d'une passerelle mode doux entre les gentes et le nouveau quartier de la Clairière

- Aménagement de la traversée de l'A43 : Création de passages souterrains ou de pont mode doux pour traverser l'autoroute A43 au moins en deux endroits, vers l'université avenue du 8 mai 1945 et entre les centres commerciaux Bron Saint Exupéry et Porte des Alpes

- Aménagement d'une voie verte entre Mermoz Pinel et l'université de Bron Rue Lionel Terray ou a travers le parc de Parilly mais avec un éclairage

- Création de pistes cyclables :

Rue de Reims qui pourrait passer en sens unique, rue de la Marne, pour à la fois desservir le collège Pablo Picasso, la MJC Louis Aragon, le stade Pierre Duboeuf et le centre nautique André Soussi.

Rue de la Pagère, pour desservir le collège Joliot-Curie.

- Sur l'avenue Franklin Roosevelt la pose de feux vélo synchronisé avec le tramway améliorerait la sécurité ainsi que des pictogrammes vélo sur l'avenue afin que les automobilistes sachent que nous avons le droit et l'obligation de rouler sur la voie de circulation.

- Développer les sas vélos aux feux rouges.

Préparer les dossiers d'aménagements cyclables en concertation avec les associations de promotion du vélo à Bron et à la Métropole de Lyon

Oui, cela aurait déjà du déjà être fait !

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines (REV) Chassieu pour l'aménagement cyclable de l'axe Bron Chassieu. Saint Priest pour développer une voie cyclable pour desservir l'université et les zones industrielles

Vaulx en Velin et Villeurbanne pour sécuriser la circulation route de Genas et améliorer le trajet vers La Soie

Décines améliorer la circulation des vélos sur les axes vers le centre commercial des Sept Chemins, en créant des pistes cyclables Avenue Salvatore Allende

Revoir complètement la circulation du carrefour des Sept chemins pour y intégrer des pistes cyclables sécurisées.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. - Passage de Bron en zone 30 pour apaiser la circulation dans le centre et les grands axes
Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.
Supprimer des places de stationnement afin de développer les pistes cyclables.
Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo
- Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé près des centres culturels et sportifs de Bron dans les parkings relais covoiturage, existant ou à créer.
- *Revoir en profondeur, et en concertation avec les associations, les aménagements cyclables, les barrières, les accès aux différentes pistes cyclables, actuellement difficilement praticables et empruntables par poussettes, vélos et autres vélos cargo ou bi-porteur*
- *Entretien très régulièrement des pistes cyclables, entretien et coupe régulière des haies, Entretien des potelets et des peintures au sol, Entretien et réaménagement des transitions chaussées / piste cyclable*
- *Penser vélo avant de penser voitures prévoir les aménagements vélos en début de projets d'aménagements d'infrastructure et de circulation.*

Je suis d'accord avec les principaux points.

En revanche, concernant la zone 30, nous regarderons dans un premier temps les retombées à Oullins.

En résumé, il ne faut pas opposer cyclistes et automobilistes.

Action n°8 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

Oui !

Action n°9 : je m'engage

Afin d'améliorer la sécurité de toutes et tous, la qualité de l'air et de favoriser les mobilités douces, en application de l'article L. 2213-2 1° du Code Général des Collectivités Territoriales, interdire la traversée de la ville aux camions de plus de 3,5t.

Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°11 : je m'engage

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Demander le déclassé de l'Autoroute A43 sur l'ensemble de la commune, transformer l'autoroute en boulevard urbain, réunir les quartiers de Bron séparés par cette autoroute et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air.
Demander le déclassé de la départementale D383, Périphérique, sur l'ensemble de la commune, transformer ce périphérique en boulevard urbain, réunir les quartiers de Bron séparés par cette autoroute urbaine et améliorer la qualité de vie et la qualité de l'air.

Action n°12 : je ne m'engage pas

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Lançons d'abord une étude.

Action n°13 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Action n°14 : je ne m'engage pas

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : Créer au centre de Bron avenue Franklin Roosevelt une zone dédiée aux modes actifs en mettant l'avenue en sens unique de la Mairie au cinéma les Alizés.
Autoriser le transport des vélos dans les transports en commun, notamment les tramways et les métros comme cela existe dans beaucoup de pays.

Lançons d'abord une étude.

Action n°15 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.
Promouvoir les double sens cyclables dans l'ensemble des rues de Bron

A étudier

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°16 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Action n°17 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Action n°18 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.
Développer et aider financièrement les artisans et commerçants pour développer le transports et les livraisons par vélos cargos.
Développer le transports et les livraisons par vélos cargos au sein des administration municipales

Action n°19 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Action n°20 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Action n°21 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.
S'engager au prêt des associations et aider financièrement celles qui emploient des salariés pour l'apprentissage du vélo aux enfants comme aux adultes, qui aide a la formation et la réparation des vélos au prés des plus démunis.

Action n°22 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Promouvoir une culture vélo

Action n°23 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%. À mettre en place dans les écoles et au collège.

Action n°24 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école. À mettre en place dans les écoles et au collège.

Action n°25 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Dans le parc de Parilly par exemple.

Action n°26 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Action n°27 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Action n°28 : je ne m'engage pas

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

A étudier avec le service RH.

Action n°29 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Action n°30 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". Création d'une journée sans voiture pour faire la promotion des mode de transport actifs.

Sous certaines conditions.

Action n°31 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Développer Bron à Vélo pour en faire une "fête du vélo". En collaboration avec les associations concernées

Oui, très bonne idée !

Action n°32 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Donner systématiquement aux associations concernées, ½ page dans Bron Magasine pour parler du vélo sur la commune et afficher l'avancement du programme vélo du mandat.

Commentaires généraux

Sur le fond, nous sommes en phase.

Il faut bien évidemment développer l'usage du vélo et favoriser son utilisation dès le plus jeune âge.

Changer les mentalités va prendre du temps. Le Maire doit donner une impulsion et prendre des décisions fortes dès le début du mandat. Mais il doit aussi accompagner ce changement en prenant compte de la réalité. Par conséquent, il faudra y aller par étape, sans opposer cyclistes et automobilistes.